

**Inflation****L'asphyxie**

des structures sociales

“

DOSSIER

GAËLLE LANIER

MATHILDE PALFROY

L'inflation est d'une violence inouïe. À ce rythme-là, les Restos du cœur pourraient fermer leurs portes dans trois ans. » Le 3 septembre dernier, le cri d'alarme lancé par le président national des Restos du cœur, Patrice Douret, avait secoué les esprits. Hausse des coûts de l'alimentation et de l'énergie, baisse des dons, augmentation constante des bénéficiaires : la situation critique vécue par l'association créée par Coluche mettait en évidence une chaîne de solidarité au bord de la rupture. Elle ne concerne pas que l'alimentation. Dans l'Ain, le collectif Alerte 01 a également interpellé les parlementaires autour de la problématique du logement et de l'accueil des personnes les plus fragiles. Retraités, salariés aux revenus modestes, étudiants : la grande précarité touche un public de plus en plus large. La saison hivernale s'annonce difficile.

Impact de l'inflation

De l'insécurité budgétaire au fonds d'urgence

Si toutes les structures sociales sont confrontées à des surcoûts d'exploitation importants, toutes n'ont pas la même capacité à y répondre.

Haussée des coûts d'électricité, de chauffage, des fournitures, des aliments, du carburant... L'ensemble des structures sociales, dans leur grande diversité, voient leurs factures augmenter. Dans tous les secteurs et quelles que soient les actions menées, la prise en charge des bénéficiaires coûte plus cher. Partout, il convient de diminuer les dépenses et d'optimiser le financement. Les restrictions sont de mise, avec des conséquences concrètes extrêmement variables d'une structure à une autre, dont l'ampleur dépend directement des aides susceptibles d'être accordées comme des conjonctures individuelles.

Les structures les plus solides, rattachées à un groupe associatif, soutenues par les pouvoirs publics, ou en mesure de répercuter une part des surcoûts à leurs bénéficiaires, sont davantage en mesure de faire face et d'espérer conserver ou rétablir un équilibre budgétaire. Mais pour les petites associations, aux ressources limitées et reposant largement sur l'implication de travailleurs bénévoles, lorsque toutes les économies possibles ont été réalisées et que le déficit ne cesse de s'alourdir, repenser le budget ou l'organisation ne suffit plus. Il ne reste alors que la sonnette d'alarme, pour recueillir des fonds dans l'urgence, et la question, douloureuse, de la survie et du maintien des actions. ■



Daniel Béguet, maire de Serrières-de-Briord, président de la Marpa Le Jardin des Courtanes

©Freepik

Une cagnotte pour la Marpa

Les limites de la gestion associative

Amenés à serrer drastiquement les budgets, les bénévoles de l'association de gestion de la Marpa de Serrières-de-Briord renoncent à priver les résidents de sorties et d'activités. Le 14 novembre, ils ont ouvert une cagnotte en ligne sur le site HelloAsso.

Places vacantes, charges fixes, licenciements couteux, inflation, la Marpa Le Jardin des Courtanes cumule les imprévus et les difficultés financières depuis plusieurs années, avec un déficit porté à plus de 80 000 euros en 2021. Sans concession sur l'alimentation et le confort des logements, la structure lutte pour remettre ses comptes à l'équilibre en resserrant ses finances mais ne dispose plus de suffisamment

de fonds pour assurer l'intégralité de sa mission sociale. « Nous voulons maintenir la qualité de vie de nos résidents en continuant de leur proposer des activités », explique Daniel Béguet, président de l'association de gestion, à l'initiative de cet appel à la générosité publique. Il ne s'est pas fixé d'objectif précis mais espère attirer l'attention sur la situation de la Marpa, représentative des difficultés des petites structures

sociales reposant largement sur le bénévolat. « Tout ce qui viendra sera bon à prendre. Depuis deux ans, les activités sont réduites et on ne peut plus participer aux rencontres, ou alors on utilise les voitures des bénévoles, dont se pose aussi la question du renouvellement. On atteint les limites d'une gestion associative, ce qui pose question pour la pérennité de nos structures. » ■

Les opérateurs du logement sous tension

Ralentissement des constructions, paupérisation des populations : le manque de logements sociaux pérennes disponibles rejaillit en cascade sur l'ensemble du système d'aide, plaçant ses différents acteurs en difficulté et laissant redouter l'explosion d'une véritable « bombe sociale » si davantage de personnes viennent à se retrouver à la rue.

Avec la hausse des taux d'intérêt et le retrait de nombreux logements « passoires thermiques », le marché locatif de l'Ain est saturé et les logements sociaux occupés se libèrent rarement. L'embouteillage impacte, après les bailleurs, les acteurs du logement accompagné, percutant de plein fouet les publics les plus fragiles qui se retrouvent de plus en plus souvent abandonnés, sans solution.

Le casse-tête financier des bailleurs sociaux

La hausse des coûts des matériaux comme du foncier et la nécessité d'investir toujours davantage dans la rénovation thermique des bâtiments existants freinent la capacité des bailleurs sociaux à pouvoir financer de nouvelles constructions. Les logements sociaux coûtent de plus en cher à construire, mais également à entretenir. Ces problématiques budgétaires pèsent lourd et mènent les bailleurs à devoir se positionner face à un choix

cornélien : faut-il privilégier la rénovation des logements ou en construire de nouveaux pour étoffer le parc ?

Manque de logements très sociaux et engorgement des accueils d'urgence

Le nombre de personnes sans domicile fixe est en augmentation constante. Sur les 300 000 personnes SDF en France, une part significative ne bénéficie d'aucune solution et reste à la rue. Les associations se retrouvent ici encore face à des choix impossibles : qui loger, qui laisser de côté ? En octobre, sur la commune de Bourg-en-Bresse, Habitat et Humanisme déplorait ne disposer que d'un seul logement pour sept situations d'extrême urgence. Le manque de logements conventionnés PLAI*, destinés aux personnes les plus précaires, s'avère criant pour réussir à désengorger les logements d'urgence temporaires et accueillir les personnes et familles vulnérables. ■

*Prêt locatif aidé d'intégration



©Alfa3a (Gilles Piel) - photo d'archive

Logement accompagné et PLAI adapté :

un modèle en péril

Le logement accompagné « PLAI adapté » qui accueille les personnes en difficulté économique et/ou sociale et dans l'incapacité temporaire ou permanente d'accéder à un logement social classique est confronté à un triple défi, explique Guillaume Beurepaire, directeur général d'Alfa3a.

« Le défi est d'abord économique, les charges étant forfaitisées, elles n'ont pas pu être répercutées à nos locataires, ce qui fragilise l'économie du modèle. Nous avons également un défi social, car nous avons du mal à gérer les parcours résidentiels et à libérer des places, alors que de plus en plus de personnes sont poussées vers le logement accompagné.

Le défi est enfin politique, avec la frilosité voire le rejet des communes pour les logements accompagnés et le dispositif PLAI en général. »



“

Au mois de septembre, 164 demandes de mise à l'abri auprès du 115 dans l'Ain n'ont pas pu aboutir, par manque de places et d'offres adaptées. Alors que le Département projette d'ouvrir 200 nouvelles places, 50 seront réservées pour accueillir des personnes dans le cadre du desserrement de la région parisienne opéré pour les Jeux olympiques 2024 à Paris.

Agnès Bureau, vice-présidente de l'association Tremplin

”

Didier Dussart

« Si rien n'est fait, on ne pourra plus faire face »

La Banque alimentaire de l'Ain est passée, de 2012 à 2022, de 4 854 à 12 876 bénéficiaires. « On a des personnes pauvres, mais aussi des travailleurs pauvres, qui privilégient les loyers, l'essence pour aller travailler plutôt que de manger correctement ».



Hausse des bénéficiaires, dons moins nombreux et de moins bonne qualité, achats difficilement négociables, hausse de l'énergie... Le président de la Banque alimentaire de l'Ain, Didier Dussart, dresse une situation tendue.

Arrivez-vous à faire face à la hausse de l'aide alimentaire ?

Non. Aujourd'hui, on est face à un effet ciseau. On est à 4 % d'augmentation du nombre de bénéficiaires et à côté, on se retrouve avec des tonnages distribués et d'approvisionnement qui sont en baisse notable. On n'arrive pas à répondre à l'objectif qui est de donner un repas de 500 grammes, par jour et par personne. Aujourd'hui, on est à 420 grammes cinq jours sur sept. On est obligé d'aller acheter les produits. La genèse de la Banque alimentaire était basée sur le don, sur les ramasses. Aujourd'hui, on n'est plus là-dessus.

Pourquoi ?

D'abord, la qualité des produits est en baisse. Les magasins devraient nous donner des produits à DLC (date limite de consommation) à 3-4 jours. Aujourd'hui, ce qu'on ramasse est à un jour voire à date dépassée. Sur les 1 600 tonnes distribuées en 2023, nous avons eu 40 tonnes de gaspillage. Et puis comme on a moins de produits, on distribue moins de produits.

Vous êtes obligés d'aller négocier ?

On est tous des bénévoles et on devient des acheteurs. Quand je vais négocier une palette, je n'ai pas la capacité de le faire comme des enseignes de grande distribution. Il

faut qu'on essaye de mutualiser entre nous pour tirer les prix. On travaille sur le sujet. Avec cette population de gens en grande précarité, on n'est plus dans le « aider l'autre à se restaurer », notre devise. On est là pour donner à manger.

Récemment, lors d'une réunion du collectif Alerte 01, vous avez parlé de clash alimentaire...

Si rien n'est fait, on va exploser. On ne saura plus faire. Si on n'est pas davantage aidé par les pouvoirs publics, on ne pourra plus faire face. Si moi, Banque alimentaire, je n'ai plus de quoi acheter, il n'y aura plus d'association pour faire de l'aide alimentaire, ce sera la révolution. La solution, et elle n'engage que moi, c'est que les gens puissent vivre correctement de leur travail.

En tant que structure, comment faites-vous face aux hausses d'énergie ?

On subit. À l'inverse des entreprises qui peuvent récupérer leur TVA sur tout ce qui est essence ou électricité, nous, association, on paye plein pot. Il y a quelques années, on s'est doté de panneaux photovoltaïques qui nous permettaient de réduire nos factures. Aujourd'hui, on est au même niveau qu'il y a 5 ans, avant l'installation. Il faudrait qu'on puisse au moins récupérer la TVA sur nos achats. Nous l'avons relayé au niveau national. ■

Les Restos du cœur

Les bénévoles sont aussi en première ligne



La campagne d'été s'est achevée en novembre. Au centre de distribution de Bourg-en-Bresse, + 21 % de repas ont été distribués par rapport à la saison précédente. L'Ain compte dix-sept centres de distribution.

Pour la première fois de son histoire, l'association des Restos du cœur a été obligée de revoir ses barèmes d'attribution et restreindre la distribution. À Bourg-en-Bresse, comme ailleurs, les bénévoles ont été formés et accompagnés pour passer ce cap difficile.

Au centre de distribution des Restos du cœur de Bourg-en-Bresse, la nouvelle campagne d'hiver, comme partout en France, a démarré le 20 novembre. Parmi la centaine de bénévoles qui œuvrent toute l'année, certains sont là depuis des années. Ils connaissent leurs missions, mais, cette année, il a fallu intégrer de nouvelles règles. Pour faire face à l'afflux des bénéficiaires et à la hausse des coûts de l'alimentation et de l'énergie, l'association a dû restreindre ses critères d'attribution et réduire la quantité de nourriture. Maintien des barèmes d'été moins favorables, distribution de quatre repas par semaine au lieu de six auparavant. Des décisions strictes pour que l'association

créée par Coluche ne ferme pas ses portes d'ici trois ans.

AIDER LES INSCRIPTEURS

Pour passer ce cap difficile, les bénévoles ont été accompagnés et formés. Les choses se sont faites en douceur. « Nous avons beaucoup discuté, expliqué, confirme Chantal Dufour, co-responsable du centre de distribution burgien, aux côtés d'Annie Ravary et Philippe Aubert. Au moment de l'annonce du président national, Patrice Douret, en septembre, nous avons débriefé avec les bénévoles pour savoir ce qu'ils avaient entendu, compris. Nous avons expliqué les nouvelles règles pour qu'ils les intègrent et travaillé sur des situations de crise, notamment pour les

inscripteurs. » Aux Restos du cœur, les bénévoles signent une charte d'engagement. À Bourg-en-Bresse, ils ont tous accepté ces nouvelles directives, d'autant que les refus de bénéficiaires sont peu nombreux. À la fin novembre, on en dénombrait 30 sur les 416 familles déjà inscrites. 7 % de refus, un chiffre stable. « Cela se passe sereinement, confirme un inscripteur. Nous suivons le barème imposé. » Désormais, l'ordinateur passe au rouge et se bloque. Il n'y a plus aucune latitude possible. Une nouveauté dans le système informatique qui préserve aussi les bénévoles. « Ce sera plus juste pour tout le monde et les mesures seront plus efficaces. » Il en va de l'avenir des Restos du cœur. ■

SOS Familles Emmaüs 01

« On fait de la dentelle »

Une facture de réparation de voiture à 200 euros qui ne passe pas. Un remboursement mensuel à 45 euros impossible. Une facture d'électricité payée qui laisse celle de l'eau impayée et un frigo vide. À SOS Familles Emmaüs 01, les exemples de difficultés des familles accompagnées ne manquent pas. Et les dossiers sont plus nombreux. Une trentaine en 2022, une cinquantaine fin 2023. « Ce qui nous inquiète, c'est que certains dossiers n'aboutissent plus. On a même été obligés d'en refuser », confie

la présidente Geneviève Caty Poulain. « On sait que des familles ne pourront pas nous rembourser. On ne l'observe pas que chez nous, mais dans toutes les antennes SOS. Pourtant, on fait de la dentelle. On est en lien avec les travailleurs sociaux, les banques, les épiceries solidaires, les associations d'aide humanitaire. Mais si on les refuse, où vont-ils aller ? » À la mi-novembre, l'action des 62 antennes SOS et 403 bénévoles de France a été qualifiée de « bluffante » lors d'une rencontre nationale d'Emmaüs à Paris.

Du baume au cœur pour tous ces bénévoles qui, comme partout, ne ménagent pas leurs efforts pour accompagner les publics en grande précarité. ■



« Les situations deviennent complexes, avec des emplois précaires, comme l'intérim. »

La veille active du collectif Alerte 01

Elles sont onze, associations caritatives et structures sociales. Trois à quatre fois par an, elles se rassemblent autour de sujets communs. Et interpellent, comme elles l'ont fait en septembre, avec les parlementaires de l'Ain.

Faire remonter l'état de la pauvreté et les difficultés de chaque structure, s'épauler, échanger, ne pas s'enfermer dans ses spécialités, faire avancer les problèmes avec le même objectif : aider l'autre. Voilà quelques-uns des objectifs exprimés par des membres d'Alerte 01 pour expliquer la mission de leur collectif. Le groupe existe dans l'Ain depuis une dizaine d'années et se retrouve trois à quatre fois par an.

« L'intérêt du collectif, c'est de travailler ensemble, institutions et associations, et c'est une force dans notre département » appuie Bénédicte Duthoit, la déléguée départementale du Secours catholique. « Permettre une parole commune, au-delà de nos différences pour interpellier ensemble. »

Tour de table des préoccupations

C'est ce qu'ils ont fait en septembre dernier, au siège de la Banque alimentaire, en invitant les huit parlementaires de l'Ain, députés et sénateurs. Objectif : les alerter sur les situations préoccupantes qu'ils vivaient sur le terrain dans trois domaines, le logement, l'accueil des publics fragilisés et l'accès à l'alimentation. Autour de la table, chacun s'est exprimé devant la sénatrice Florence Blatrix-Contat et le député Damien Abad, seuls élus ayant fait le déplacement. Le collectif Alerte 01 a déploré cette faible présence politique, mais reste mobilisé, surtout en cette période hivernale qui sera certainement très délicate pour les personnes les plus pauvres



Collectif

Alerte 01

DÉFINITION

Alerte 01 est une déclinaison départementale du collectif Alerte national, créé en 1994.



Collectif

Alerte 01

MEMBRES

- ADMR
- Alfaža
- Banque alimentaire de l'Ain
- Croix-Rouge
- Épicerie solidaire Au marché Conté
- Habitat et humanisme
- Les Restos du cœur
- Secours catholique
- Soliha
- Sos Familles Emmaüs
- Tremplin

et les plus en difficulté. « Le cri qu'a lancé notre président national, c'est ce que vivent les autres structures », résume Bertrand Guillet, le président des Restos du cœur de l'Ain. En novembre, le collectif s'est déjà retrouvé pour faire le point sur les hébergements d'urgence.

Encore une priorité. ■



En septembre, le collectif Alerte 01 s'est réuni dans les locaux de la Banque alimentaire pour interpellier les élus. La sénatrice Florence Blatrix-Contat et le député Damien Abad étaient présents.



Damien Abad, député de l'Ain

« La précarité alimentaire dans l'Ain s'est considérablement accentuée au cours des dix dernières années (...) Face à cette situation préoccupante, quelques pistes peuvent être envisagées. Tout d'abord, il est impératif d'octroyer des moyens supplémentaires aux associations œuvrant dans ce domaine en accordant des avantages, notamment sur les loyers (...) Par ailleurs, il est crucial d'assouplir les conditions régissant les dons alimentaires des supermarchés, grandes surfaces et enseignes alimentaires. En travaillant sur la date de péremption des produits, nous pourrions éviter le gaspillage en permettant une distribution plus flexible des invendus. Enfin, promouvoir la culture du don est essentiel : chacun devrait donner uniquement ce qu'il serait prêt à consommer lui-même. Cela contribuerait à la qualité des produits offerts aux associations. »



Florence Blatrix-Contat, sénatrice de l'Ain

« La hausse des demandes d'aide alimentaire est alarmante et a des conséquences sur les finances des associations. Elles doivent bénéficier d'une exonération de TVA pour l'achat de denrées alimentaires, ce que je défendrai lors de l'examen du projet de loi de finances au Sénat. Je proposerai aussi un amendement pour prévoir des pénalités quand les dons alimentaires ne sont pas conformes. Il n'est pas acceptable que certaines grandes surfaces se débarrassent de denrées inutilisables tout en bénéficiant de réductions d'impôts.

(...) Nous devons aussi veiller à protéger l'accès aux droits des publics fragilisés, or les demandes d'aides en direct auprès des associations explosent. Si on met en place une brigade anti-fraude pour le RSA, il faut déployer les mêmes moyens pour aider les personnes à accéder à leurs droits. »